

Secteur

médico-social

V.A.E.

Validation des Acquis par Expérience

2023 - 2024



mini 24H



Indicateurs 2022-2023

Taux de réussite : 80 %

Taux de satisfaction : 100 %

**Point information sur
demande de RDV
individuel**

Validation

Entretien final avec certification.

Conditions

■ **Prérequis pour intégrer la formation :**

À la suite du décret de juillet 2017... « Sont prises en compte les activités exercées pendant une durée d'au moins un an, de façon continue ou non, en rapport direct avec le diplôme ou titre à finalité professionnelle ou le certificat de qualification professionnelle pour lequel la demande est déposée. »

Le candidat doit fournir l'attestation de recevabilité ainsi qu'un dossier d'inscription complet.

Pour l'attestation de recevabilité, les dossiers sont dématérialisés. Connectez-vous :

° au DAVA académie de Grenoble (pour Educateur Spécialisé ou Moniteur Educateur),

[Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\) - Le site du DAVA de Grenoble - \(ac-grenoble.fr\)](http://ac-grenoble.fr)

° à l'ASP (pour Aide-Soignant ou Accompagnant Educatif et Social) en présentant votre année d'expérience

[Accueil | VAEInfo \(asp-public.fr\)](http://asp-public.fr)

Les 24h minimums d'accompagnement se répartiront au maximum sur 1 an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation.

Plan de recrutement consultable sur le site internet

■ **Publics concernés :**

La VAE s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, dans le cadre d'une démarche individuelle ou d'un financement par un employeur :

-Les salarié(e)s en CDI, CDD, intérimaires...,

-Les non salarié(e)s : professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...

-Les agents publics titulaires ou non,

-Les demandeurs d'emploi indemnisés ou non,

-Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale,

-Les élus.

■ **Conditions de réussite :**

L'assiduité et l'investissement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

Débouchés

■ **Objectifs :**

Qualification pour intégrer une structure médico-sociale.

En fin d'accompagnement, en lien avec la reconnaissance et la certification de ses compétences acquises par le travail, le stagiaire sera capable de :

- Obtenir une qualification en évitant de réapprendre des savoirs déjà assimilés,
- Dynamiser sa carrière,
- Répondre aux exigences d'une profession réglementée,
- Accroître son employabilité.

■ **Poursuites d'études :**

Accessibilité aux formations : Aide-soignant, Accompagnant Educatif et Social, Moniteur Educateur et Educateur Spécialisé.

Certains Titres et/ou Diplômes d'Etat permettent l'accessibilité à d'autres diplômes (dispenses/allègements).

Moyens techniques et pédagogiques

L'accompagnement sera organisé dans le but de favoriser l'attention, la concentration, l'expression orale et écrite.
L'équipe pédagogique :

- proposera dans un premier temps, une réunion collective où sera évoqué le dispositif V.A.E
- planifiera des moments individuel et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive et aider au choix des situations présentées.
- préparera l'apprenant à avoir les clés en main afin de réussir son entretien oral en l'aidant à gérer le stress

■ **Une équipe pédagogique expérimentée :**

Nos formateurs sont tous des professionnels confirmés du milieu socio-éducatif et/ou paramédical et formés à l'accompagnement VAE

Référente accompagnement V.A.E : Mme POURCEL

V.A.E Accompagnant Educatif et Social, Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé : Mme POURCEL (DE ME/ES)

V.A.E. Aide-Soignant : Mme BILLON (DE IDE) et Mme QUINTEAU (DE IDE bloc opératoire),

■ Programme :

L'Accompagnement :

Option 1 : d'une durée minimale de 24h sur 12 mois, sera adapté aux objectifs et besoins du candidat. Le référentiel métier visé sera la base ainsi que le lien prédominant dans l'analyse de l'expérience.

Pour tous les métiers, le parcours type reste le même :

Réunion d'information (groupe) 1h

Accueil et contractualisation (individuel) : 1h30 à 2h

Exploration du parcours (individuel) : 1h à 2h

Elaboration du dossier de validation : entretien d'explicitation, lecture et appui à l'écriture, co-construction, description des activités (individuel/groupe) : 6h à 10h

Préparation à l'entretien final dont un oral blanc (groupe) : 1h30 à 6h

Lecture du dossier (individuel) : 1h30 à 6h

Entretien post VAE : (individuel) : 1h à 1h30

Lors de l'évaluation diagnostic, nous adapterons le parcours, et à chaque évaluation formative nous poursuivrons cette adaptation individuelle.

Ces différentes étapes peuvent être individuelles et/ou de groupe, en présentiel et/ou à distance.

Options 2 : Lecture seule et retour d'une durée de 5h (4h de lecture adaptée aux besoins du candidat. Le référentiel métier visé sera la base ainsi que le lien prédominant dans la lecture et les retours faits.

Ces différentes étapes peuvent être individuelles et/ou de groupe, en présentiel et/ou à distance.

Option 3 : Préparation à l'entretien final de 2h : 30min consacré à sa préparation, aux attentes du jury, 1h d'oral blanc et 30min de restitution. Le référentiel métier visé sera la base ainsi que le lien prédominant dans l'épreuve blanche.

Ces différentes étapes peuvent être en présentiel et/ou à distance.

Financement

■ Coût de la formation :

Financement propre, Congé Individuel de Formation ou employeur.

Tarifs : 52.19€/heure

Option 1 : 24h d'accompagnement soit 1 369.56 dont 117€ frais de dossier,

Option 2 : 5h de lecture et restitution soit 325.95€ dont 65€ de frais de dossier,

Option 3 : 2h de préparation à l'épreuve finale soit 169.39€ dont 65€ de frais de dossier.

Tout sera déterminé dans la convention de formation professionnelle continue en fonction des besoins, attentes et obligations du candidat.

■ **Lieu de formation :**

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan 38480 Pont de Beauvoisin

Service Formation Continue : Tel. 04 76 37 21 20 – poste n°4 / email : formation-continue@lyceeduguiers.fr

Site internet (renseignements et préinscriptions) : www.lyceeduguiers.fr

■ **Responsable CFC/CFA :** Mme ROUX Mylène – Tel. direct 04.76.06.89.14 / email : mylene.roux@lyceeduguiers.fr

■ **Référente handicap :** Mme POURCEL Anne-Laure 

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage du fait de son savoir-faire et son savoir-être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

■ **Horaires :** 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

■ **Possibilité de restauration sur place (self ou salle hors sac) et d'internat :** nous contacter pour plus de précisions.

■ **Matériel nécessaire pour la formation :** matériel de prise de cours, clé USB, adresse email